



<https://latribunelibre.com/emploi/pedopsychiatre-cmp-pour-belfort-ahbfc-f-h>

PÉDOPSYCHIATRE – CMP POUR BELFORT – AHBFC F/H

Description

PÉDOPSYCHIATRE – CMP

Mission générale:

Vous avez la responsabilité médicale des suivis des enfants en Hôpital de Jour ou en CMP dont vous êtes le référent

Vous assurez l'activité de consultation, élaboration et de mise en place du projet de soins individuel de l'enfant avec l'équipe pluridisciplinaire (psychologues, psychomotriciens, infirmier(e)s, équipe dont vous coordonnez les missions

Vous garantissez le soin et l'organisation dans les unités au sein desquelles vous intervenez en lien avec le Chef de l'intersecteur et l'équipe médicale, organisez et encadrez les réunions cliniques dans ces unités

Vous participez au tableau d'astreintes de psychiatrie

Vous assurez une mission de formation et d'encadrement auprès des internes affectés au sein du service

Vous bénéficiez de la dynamique de formation active de l'établissement en lien avec les besoins et les attentes des praticiens.

Conditions de travail:

Intersecteur de rattachement : Pédopsychiatrie – Pôle Enfant 0/12 ans – Bavilliers 90 et Montbéliard 25 – Composé de :

2 CMP (Belfort 90 et Montbéliard 25)

1 HJ (Bavilliers 90) de 21 places réparties en 4 groupes en fonction de l'âge et du profil clinique des enfants

Equipe en place au sein du secteur : 3 Pédopsychiatres (soit 2,5 ETP)

Qualifications

Compétences requises:

CDI : CCN-FEHAP 1951 ou Praticien Hospitalier en détachement

Inscription à l'Ordre des Médecins obligatoire

Activité de recherche clinique (Etablissement reconnu centre investigator)

Organisme employeur

HOSPITALIERE DE BOURGOGNE
FRANCHE COMTE (AHBFC)

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ET AUTRES CONSEILS DE
GESTION

Lieu du poste

90010, BELFORT, BELFORT,
France

Date de publication

24 septembre 2025 à 13:09

Valide jusqu'au

24.10.2025

Possibilité d'exercer en cumul emploi-retraite

Possibilité de valider le CNPH

Rémunération selon CCN51 avec reprise d'ancienneté

Prime d'installation de 15 000€ bruts allouée selon éligibilité